



LÉGISLATURE 2011-2015
DÉLIBÉRATION PR-1055
SÉANCE DU 25 MARS 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre q), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département de l'urbanisme;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 53 oui contre 11 non

Article unique. – Approuve le projet de modification des limites de zones 29900-215, situé à l'angle de la rue de Chandieu et de l'avenue Giuseppe-Motta.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Martine Sumi

Le Président:

Pascal Rubeli